



Aux membres de l'Arc Club Jussy

Jussy, le 21 novembre 2021

Chères archères, chers archers, chers bénévoles,

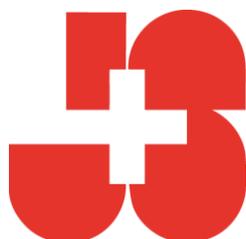
Nous voilà maintenant aux portes de l'hiver.

C'est vrai que la température extérieure a bien baissé.

Certains d'entre nous essaient quand même de profiter des derniers rayons du soleil en journée, mais la nuit descend très vite et le soir la chaleur de la salle est bienvenue.

Nous vous rappelons que le terrain est à disposition toute l'année aux archers du club qui ont leur matériel personnel, à conditions qu'ils respectent les règles de sécurité et d'entretien affichées sur le club house. Il est important, à cette saison, de bien veiller à recouvrir correctement les cibles de leur bâche.

Le cas échéant, si vous remarquez un problème lié aux installations, nous vous demandons de bien vouloir le signaler à **Olivier Ruiz (079 672 66 43)**, responsable de la logistique du club au sein du comité.



RAPPEL : Aide-moniteurs et moniteurs

Nous avons besoin de nouveaux aide-moniteurs et moniteurs, disposés à donner du temps à l'Arc Club Jussy et prêts à suivre les cours J+S.

Toutes les personnes, jeunes ou non (dès 16 ans) qui sont intéressées par cette responsabilité peuvent s'annoncer au club.

Annoncez-vous auprès de **Françoise Schwager**, responsable de la commission sportive (concours@arc-club-jussy.ch)

Cours pour jeunes et adultes

Les cours pour jeunes du samedi sont quasi pleins et jouissent d'un joli succès. Ce sont plus de 65 archers de moins de 21 ans qui se retrouvent chaque semaine pour essayer d'améliorer leur tir et leur condition physique. Ils sont répartis en 4 groupes différents déterminés par l'avancement de leur technique et de leurs résultats. Le groupe A (compétition), le groupe B (avancés moyen) et les 2 groupe C (débutants) sont menés par des entraîneurs Jeunesse + Sport. Je profite de l'occasion pour les remercier de l'excellent travail effectué et de leur assiduité bénévole.

Pour les adultes, et aux vues des difficultés à réunir tout le monde à des heures et dates communes, il a depuis toujours été fixé 2 soirs d'entraînements (mardi et jeudi) où en présence des ces entraîneurs, les





membres du club qui le désirent peuvent venir chercher conseils dans leur technique et dans leur entraînement. Ce n'est certes pas l'idéal, mais cela permet à tous d'affiner son entraînement personnel en fonction de ses disponibilités.

Nous aimerions pouvoir mieux structurer ces séances, en mettant en place des cours destinés à obtenir une meilleure progression et une préparation à certaines compétitions.

Dans cette perspective, nous demandons aux archers intéressés de bien vouloir envoyer un email ou un message à **Françoise Schwager (079 469 52 25)**, responsable de la commission sportive concours@arc-club-jussy.ch en indiquant vos envies et vos disponibilités.

Nous pourrions dès lors structurer les entraînements et les rendre plus attractifs.

Nous vous rappelons que les heures d'entraînements des jeunes archers du samedi, , soit :

Groupe B 08h30 – 10h00

Groupe C1 10h00 – 11h30

Groupe C2 11h30 – 13h00

Groupe A 13h00 – 15h00

Pour les adultes (et les jeunes qui le désire) les entraînements ont lieu aux heures suivantes :

Mardi 20h00 – 22h00

Jeudi 19h30 – 21h30

Samedi 15h00 – 16h30



Challenge ADAGE 2021

Le challenge ADAGE est un concours organisé par les clubs genevois et ouvert à tous (débutants et tireurs chevronnés) qui a lieu tout au long de l'année. Il se passe, en hiver dans les différentes salles du canton (Bois-des-Frères, CO Marais, ECG Stittelman ou Ecole de Jussy) et sur les terrains des clubs lors de la saison extérieure. Pour être classé et obtenir le Challenge de sa catégorie, il faut avoir participé au minimum à 2 concours extérieurs et 2 concours intérieurs.

L'Arc Club Jussy figure brillamment dans ce concours, car il représente parmi les

10 club genevois, le 75% des concurrents !

Ce Challenge vient de s'achever ce week-end, et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer ci-dessous les résultats des jusserands. (nous joignons à ce courrier les résultats complets officiels)

RMIN	1	BEAUD	Aloïs	260.50
	2	KALOUDIS	Clémence	218.75
RJE	1	MARCHAND	Balthazar	227.75
RCM	1	DE FAVERI	Joshua	196.00
	2	FRAUCHIGER	Mathieu	182.25
RCW	1	GUBELMANN	Silvana	229.25
	2	JANOSSY	Margot	221.75

RJW	1	ZAROLA	Carmen	169.00
RW	1	DE GIULI	Valentine	290.25
RMM	1	CAMESI	Romano	260.50
RMW	1	SCHWAGER	Françoise	261.75
	2	DE GIULI	Marie-Thérèse	240.50
RMW2	1	DE GIULI	Marie-Thérèse	268.75
CW	1	DE GIULI	Clémentine	310.25

Ces résultats sont excellents et la commission sportive et le comité félicitent chaleureusement les archers qui ont porté haut les couleurs de notre club.

Vous étiez 79 archers du club à avoir tiré pour le challenge ADAGE cette année. C'est un record !

Malheureusement beaucoup d'entre vous n'ont participé qu'à un ou deux concours ou n'ont tiré qu'à l'extérieur ou à l'intérieur.... J'espère que l'année prochaine vous serez présents à chaque challenge ADAGE !



Concours

La période hivernale est favorable pour débiter en compétition. En effet la distance à atteindre (18 mètres) ne nécessite pas d'utiliser des arcs puissants. C'est donc à la portée de tous les archers même fraîchement initiés, à condition d'avoir suivi un minimum d'entraînement.

Nous vous rappelons que le site du club www.arc-club-jussy.ch ainsi que le site de SwissArchery www.swissarchery.org vous indiquent les dates et vous permettent de vous inscrire en ligne pour les tournois qui ont lieu en Suisse et en France voisine.

N'hésitez pas à participer à ces compétitions indoor, la majorité d'entre vous ont le niveau pour y figurer de belle manière.

C'est aussi comme ça que l'on prend goût à notre sport et que l'on progresse.



Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir au sein de notre merveilleux club.

Amicalement
Pour le comité et la commission sportive
Jean-Noël de Giuli
Président Arc Club Jussy

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Noël de Giuli', is written over a horizontal blue line.

NB. Pour les entraînements du club, enfants et adultes, il n'y a pas besoin de Pass-Sanitaire. Cette mesure peut toutefois être modifiée en fonction de l'évolution de la pandémie.

